

Article paru en septembre 2013

Déchets chimiques des particuliers **Appel d'offres en dizaines de millions d'euros**

L'appel d'offres pour la collecte, le tri et le traitement des déchets chimiques des particuliers représentera quelques « *dizaines de millions d'euros* », selon [EcoDDS](#), l'éco-organisme en charge d'installer cette nouvelle filière.

Les lauréats de ces marchés seront désignés début novembre. Dans la longue liste des produits concernés, on trouve peintures, vernis, colles, acétone, herbicides et engrais, déboucheurs d'éviers, liquides lave glace ou de refroidissement...

Le flux est estimé à 1 kg/an/habitant. L'objectif est d'en collecter la moitié. Selon les estimations d'EcoDDS, le gisement des déchets concernés représente environ 3 % des déchets dangereux en France, le total représentant un flux d'environ 500 000 t/an.